



## La natalité en France

### ARTICLE DE PRESSE

#### Natalité: vers la fin de l'exception française

Les naissances baissent pour la troisième année de suite. Le taux de fécondité passe à 1,88 enfant par femme, s'éloignant du seuil de renouvellement de la population.

Est-ce **une mauvaise passe** ou la fin d'une époque ? Le dynamisme démographique exceptionnel qui a caractérisé la France jusqu'au tournant des années 2010 semble avoir vécu. Les données publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) mardi 16 janvier **dépeignent** un tableau plus sombre. Si la population continue d'augmenter, pour s'établir à 67,2 millions de personnes, elle le fait à un rythme moins soutenu que les années précédentes (+ 0,3 %, contre + 0,5 % entre 2008 et 2013, + 0,4 % entre 2014 et 2016). Le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès est « historiquement bas » à + 164 000 personnes, au niveau le plus faible constaté depuis l'après-guerre (hors Mayotte).

Deux facteurs expliquent cette évolution : une baisse de la natalité et une hausse de la mortalité. Si les deux sujets sont politiquement sensibles, le nombre de naissances enregistré chaque année l'est particulièrement, une forte natalité étant interprétée comme un signe de bonne santé actuelle et future pour un pays. Or, la tendance à la baisse **amorcée** en 2015 se confirme. Le nombre de naissances est en baisse pour la troisième année consécutive. En 2017, 767 000 bébés sont nés, soit 17 000 de moins qu'en 2016, après des baisses d'**ampleur** comparable en 2016 et 2015. Cette évolution s'explique en partie par la diminution du nombre de femmes en âge de procréer, mais surtout par la baisse de la fécondité. L'indicateur s'établit à 1,88 enfant par femme, contre 1,92 en 2016, et 2 en 2012. Il s'éloigne donc du seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme). Ce sont les femmes âgées de 25 à 34 ans en particulier qui ont moins d'enfants qu'auparavant.

Pour quelle raison ? « Il n'existe pas de modèle explicatif des variations de fécondité, observe Laurent Chalard, géographe de la population à l'université Paris-Sorbonne. Elles résultent de décisions personnelles et sont liées aux évolutions des mentalités. » Les chercheurs sont donc partagés. « La crise économique de 2008 a provoqué une baisse de la fécondité dans la plupart des pays développés, analyse Gilles Pison, professeur de démographie au Muséum national d'histoire naturelle. En France, les politiques sociales et familiales ont retardé ses conséquences. » Dans cette hypothèse, la baisse serait temporaire. « Beaucoup va dépendre de l'évolution du chômage en France », poursuit M. Pison.

#### Baisse des allocations familiales

Autre explication conjoncturelle possible : les coups de **rabot** portés à la politique d'aides aux familles pendant le quinquennat de François Hollande. Diminution des allocations familiales et baisse du **plafond** du quotient familial pour les plus aisés, modulation des aides à l'accueil des jeunes enfants... Une politique poursuivie sous la présidence d'Emmanuel Macron, avec un nouvel abaissement des plafonds de ressources donnant droit au versement de l'allocation de base pour les parents de jeunes enfants, voté fin 2017, qui touche au portefeuille les classes moyennes.

Dans le même temps, moins de 50 000 nouvelles places de garde pour les jeunes enfants ont été créées depuis 2012 (contre 275 000 promises). Pour Gérard-François Dumont, professeur de démographie à Paris-Sorbonne, la **corrélation** ne fait pas de doute. « Les évolutions de la natalité depuis quarante ans suivent celles de la politique familiale, affirme-t-il. Les effets des mesures prises depuis 2012 ont commencé à se faire sentir en 2016 et cela s'aggrave en 2017. Il ne faut pas oublier la baisse des dotations aux collectivités locales qui sont du coup plus **réticentes** à développer l'accueil des jeunes enfants. Les difficultés à **concilier** vie familiale et vie professionnelle sont plus grandes. »

Mais d'autres spécialistes sont moins catégoriques, en particulier parce que seuls les 20 % de ménages les plus aisés ont perdu financièrement aux réformes. « Il est difficile d'établir un lien direct mais la baisse des aides pourrait entrer dans le jeu, nuance Laurent Toulemon, démographe à l'Institut national d'études démographiques (INED). Nous avons



auparavant une politique familiale très inclusive, avec l'idée que l'Etat aide toutes les familles. Son **érosion** structurelle a pu avoir un effet sur la confiance des Français. »

## Précarité du marché du travail

Dernière hypothèse : un changement plus profond des comportements chez les jeunes générations. Les jeunes étudient plus longtemps, se mettent en couple plus tard et reculent l'âge d'avoir un premier enfant. Comme en témoigne l'âge moyen à la maternité des femmes, qui continue d'augmenter pour atteindre 30,6 ans (contre 29,8 dix ans plus tôt). La précarité du marché du travail et l'instabilité qu'elle **induit** frappent particulièrement les jeunes, ce qui ne favorise pas l'arrivée d'enfants : la norme est d'avoir une vie professionnelle stable avant de fonder une famille.

Il ne s'agit cependant pas d'un simple décalage dans le temps. « La baisse de la fécondité observée chez les femmes de 24 à 35 ans n'est pas compensée par une augmentation chez les femmes plus âgées, comme c'était le cas jusqu'en 2014 », observe Marie Reynaud, responsable des études démographiques et sociales de l'Insee. Les limites physiologiques pourraient jouer un rôle. Les chances d'être enceinte diminuent après 35 ans. Des travaux ont mis en évidence un impact de l'âge sur la fécondité à l'échelle individuelle (après 35 ans, les chances de réaliser un projet d'enfant diminuent fortement) mais pas à l'échelle nationale.

Est-ce la fin d'une exception française en matière de natalité ? La baisse est forte... mais la France reste en tête de **peloton** aux côtés de l'Irlande (1,9 enfant par femmes en 2016), notent les spécialistes. « Nous restons à un niveau élevé par rapport à la moyenne européenne, observe Laurent Toulemon. Je n'anticipe pas un effondrement comme on l'a vu dans d'autres pays. » Laurent Chalard est plus interrogatif : « La France reste une exception, mais va-t-elle perdurer encore longtemps ? »

La question doit d'autant plus d'être posée qu'un autre facteur entre en jeu dans la dynamique démographique : la mortalité. En 2017, 603 000 personnes sont décédées, soit 9 000 de plus qu'en 2016. Et cela va continuer, car les générations nombreuses issues du baby-boom, qui a été particulièrement marqué en France, atteignent des âges de forte mortalité. « C'est une vague qui arrive, ce n'est que le début », observe M. Toulemon. « Même si l'espérance de vie continue à progresser, nous avons plusieurs décennies de hausse de la mortalité devant nous, renchérit Gilles Pison. Il faut se faire à cette idée. »

De ce fait, sauf baby-boom imprévu, le rôle prépondérant du solde naturel (différence entre les naissances et les décès) dans la croissance démographique française devrait **régresser** au profit du solde migratoire (différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties). Ce dernier était évalué à 69 000 personnes en 2017. Le chiffre ne tient pas compte des évolutions les plus récentes de l'immigration, car il est calculé en effectuant une moyenne des trois années pour lesquelles l'Insee **détient** des chiffres **consolidés** (2012, 2013 et 2014). Mais, bien que l'attention politique portée au sujet soit considérable, le solde migratoire est traditionnellement faible en France. « Il pèsera plus à l'avenir, comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays européens », affirme Gilles Pison.

## 7 000 mariages de moins en 2017

Le nombre de mariage continue à décroître : 228 000 ont été célébrés en 2017, soit 7 000 de moins qu'en 2016. Parmi eux, le nombre d'unions entre personnes de même sexe reste stable à 7 000. Le pacte civil de solidarité, après avoir connu une chute au début de la décennie, est reparti à la hausse : 192 000 ont été conclus en 2016, dont 7 000 par des personnes de même sexe, soit quatre pacs conclus pour cinq mariages célébrés (les chiffres 2 017 ne sont pas connus en raison du délai de transmission des données par les notaires). L'Insee détaille les caractéristiques des couples pacés : ils sont plus nombreux parmi les 26-35 ans, plus diplômés, vivent plus souvent dans les grandes villes, et sont rarement issus de l'immigration. Les cadres et professions intermédiaires sont davantage **enclins à** se pacser, contrairement aux agriculteurs qui se marient le plus.

Le Monde, 16/01/2018

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/16/natalite-la-fin-de-l-exception-francaise\\_5242408\\_3224.html#zY6Www1cVoWCb8pr.99](http://www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/16/natalite-la-fin-de-l-exception-francaise_5242408_3224.html#zY6Www1cVoWCb8pr.99)



## COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

### ❖ Lire le texte et répondre aux questions :

1. L'INSEE reste optimiste face à la baisse de la natalité en France.  Vrai  Faux  
Justification : « Les données publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) mardi 16 janvier dépeignent un tableau plus sombre. »
2. Quelles sont les raisons qui expliquent que le solde naturel de la France soit bas ? (Deux réponses attendues)  
Le solde naturel de la France est bas car il y a une baisse de la natalité et une hausse de la mortalité.
3. Comment s'explique la baisse de la natalité ?  
Cette baisse de la natalité s'explique par la diminution du nombre de femmes en âge de procréer, et principalement par la baisse de la fécondité.
4. Qu'est-ce qui a permis à la France de retarder la baisse de la fécondité après la crise économique de 2008 ?  
Ce sont les politiques sociales et familiales qui ont permis à la France de retarder la baisse de la fécondité après la crise économique de 2008.
5. En quoi la politique d'aides aux familles peut-elle aussi expliquer la baisse de la natalité ?  
La politique d'aides aux familles peut aussi expliquer la baisse de la natalité car les derniers gouvernements ont revu à la baisse le montant des allocations et aides diverses envers les familles.
6. Quelle est la corrélation entre la précarité du marché du travail et la baisse de la natalité ?  
La précarité du marché du travail est en corrélation avec la baisse de la natalité puisque les jeunes actifs, incertains quant à leur avenir professionnel, attendent une situation professionnelle stable pour procréer, retardant ainsi l'arrivée d'enfants et diminuant peut-être le nombre.
7. La mortalité en France augmente à cause du système de santé défaillant.  Vrai  Faux  
Justification : « ... car les générations nombreuses issues du baby-boom, qui a été particulièrement marqué en France, atteignent des âges de forte mortalité. »
8. Quelle est la relation entre le solde naturel et le solde migratoire ?  
Le solde naturel et le solde migratoire contribuent tous deux à l'augmentation de la population. Or, le renouvellement de la population étant menacé par le solde naturel, il faudra désormais compter davantage sur le solde migratoire.
9. Les Français rejettent le mariage au profit du pacs.  Vrai  Faux  
Justification : « Le nombre de mariage continue à décroître. [...] Le pacte civil de solidarité, après avoir connu une chute au début de la décennie, est reparti à la hausse. »



## PRODUCTION ÉCRITE

- ❖ Rédiger un résumé de cet article (100 mots).

## VOCABULAIRE

- ❖ Associer chaque mot surligné à sa définition ou à son synonyme :

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| 1. Une mauvaise passe <b>g</b> | a) Avoir, posséder  |
| 2. Dépeindre <b>h</b>          | b) La relation, le rapport                                |
| 3. Amorcer <b>e</b>            | c) Un outil de menuisier qui sert à aplanir               |
| 4. L'ampleur (f.) <b>k</b>     | d) La corrosion, la désagrégation, la destruction         |
| 5. Le rabot <b>c</b>           | e) Engager  |
| 6. Le plafond <b>p</b>         | f) Circonspect, prudent, précautionneux                   |
| 7. La corrélation <b>b</b>     | g) Des temps difficiles                                   |
| 8. Réticent(e) <b>f</b>        | h) Décrire, raconter, exposer                             |
| 9. Concilier <b>o</b>          | i) Etre disposé à, être susceptible de                    |
| 10. L'érosion (f.) <b>d</b>    | j) Le groupe  |
| 11. Induire <b>m</b>           | k) L'abondance, la dimension                              |
| 12. Le peloton <b>j</b>        | l) Reculer, rétrograder, baisser                          |
| 13. Régresser <b>l</b>         | m) Aller du singulier au général et des effets à la cause |
| 14. Détenir <b>a</b>           | n) Renforcer, entériner                                   |
| 15. Consolider <b>n</b>        | o) Rapprocher, réunir                                     |
| 16. Etre enclin(e) à <b>i</b>  | p) La limite, le maximum                                  |

- ❖ Compléter les définitions avec les mots du texte correspondants :

1. **Le taux de natalité** : le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année.
2. **Le taux de fécondité** : le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.
3. **Le solde naturel** : la différence entre les naissances et les décès.
4. **Le quotient familial** indique le nombre de parts dont bénéficie un contribuable pour le calcul du montant de son impôt sur le revenu. C'est un indicateur du niveau de vie d'un foyer fiscal. Il est évalué chaque année par l'administration fiscale, en fonction des ressources mentionnées dans la déclaration de revenus.
5. **Le foyer** : l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple).
6. **Le baby-boom** : une augmentation importante du taux de natalité dans certains pays, juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale.
7. **Le solde migratoire** : différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.